

**INFORMATION SUR L'EVACUATION DES DECHETS LORS DE LA
LOCATION DE LA SALLE DU SEMINAIRE**

AVENANT N° 4

Le preneur élimine ses poubelles selon les modalités découlant du règlement concernant l'élimination des déchets urbains et autres déchets, à savoir :

Déchets incinérables	:	mis dans des sacs poubelles officiels et déposés d'entente avec le concierge
Verre	:	évacuation à l'éco-point des Tilleuls (située à moins de 50 m).
Fer blanc, alu	:	évacuation à l'éco-point des Tilleuls
PET	:	évacuation dans un lieu de récupération (grandes surfaces)
Papier (non compris nappes papiers, mouchoirs)	:	évacuation chez LOCA SA
Carton	:	évacuation chez LOCA SA
Déchets verts non cuisinés	:	déposés lors de la tournée verte ou à la place de compostage La Prairie

Eco-points :	LU - SA 07h - 21h
Place de compostage La Prairie route de Courtedoux :	avril - octobre : LU - VE 10h - 12h, 14h - 19h, SA 10h - 19h novembre - mars : LU - VE 14h - 18h, SA 14h - 19h
LOCA SA, Les Grandes-Vies :	LU - VE 7h30 - 11h30, 1^{er} SA du mois 8h - 11h ☎ 032 466 76 66 ou ☎ 079 244 58 57

Porrentruy, le 24 février 2011